



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DU DÉVELOPPEMENT RURAL
ET DE LA PECHE**

La Politique de développement de la filière apicole au niveau National, Régional et local

- Mme K/. IZEBODJEN/BENHAMOUDA.
- Chef de bureau /MADRP/DRDPA, les 27 et 28 janvier 2016 à ALGER:

L'apiculture en Algérie :

Une activité ancestrale :

- Dans le temps, l'Afrique du nord représentait une « cuve à miel » pour l'empire romain;
- La période coloniale a entraîné des dommages importants à l'apiculture suite aux incendies, délaissement ou par destructions volontaires des ruches .

(Faisant partie du patrimoine économique et culturel du pays)

• De l'indépendance à 1999 :

Programmes initiés par l'Etat :PDC , plan quadriennal et quinquennaux 1 et 2

 Création de nombreuses coopératives(+20) offrant de multiples services :

- Fabrication et fourniture de matériel apicole moderne ;
- Extraction de miel et gaufrage de la cire ;
- Commercialisation des produits de la ruche ;
- Formation et accompagnement des nouveaux apiculteurs .

Mais l'activité apicole est restée une activité secondaire ,marginalisée et complémentaire des autres produits agricoles (périodes de soudure)

2000-2008 : Plan National de Développement Agricole « PNDRA/PNDRA »
Passage d'une activité secondaire ➡ Une filière apicole



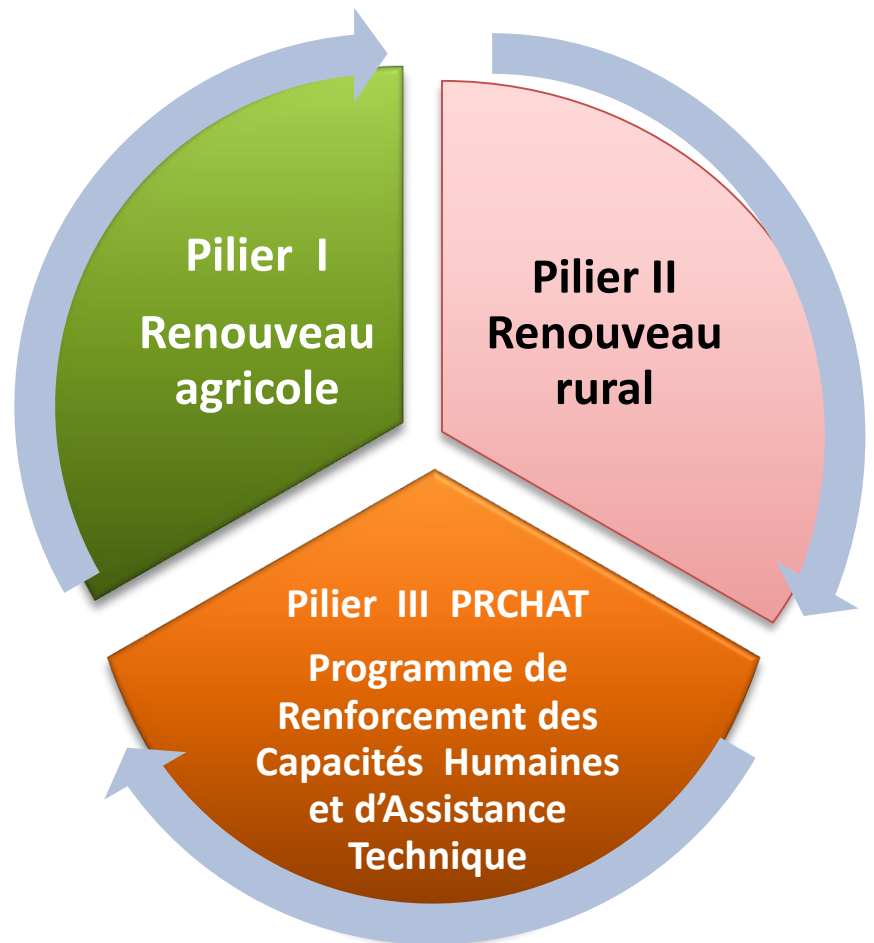
Résultats enregistrés 2000-2008



- ✓ Accroissement du cheptel apicole : **360.000** en **2000** à **près d'un million de colonies en 2008(187%)**
- ✓ Production de miel triplée : **10.5 00 qx** en 2000 à **33.000 qx en 2008** ;
- ✓ Rythme de production d'essaims de l'ordre de **250.000** essaims/an ;
- ✓ Création de **276 pépinières apicoles** , pourvoyeuses d'essaims et de reines;
- ✓ Gamme des miels élargie grâce à **la pratique de la transhumance**;
- ✓ Remplacement d'un grand nombre de ruches traditionnelles (sources de contamination de maladies) par des ruches modernes (25.000 en 2008 contre 95.000 en 2000).

La stratégie du Renouveau Agricole et Rural De 2008 -2014

- *Développement durable* visant :
- *la sécurité alimentaire par l'utilisation rationnelle des ressources naturelles.*



Résultats du RAR 2008-2014

- **Intensification des filières** : 227.000 colonies avec matériel d'exploitation
- 8000 unités d'élevage : (PPDRI)
- De 2010 à 2014 : 79.000 colonies octroyées sur (FSAEPEA)
- Des dispositifs de soutien attractifs



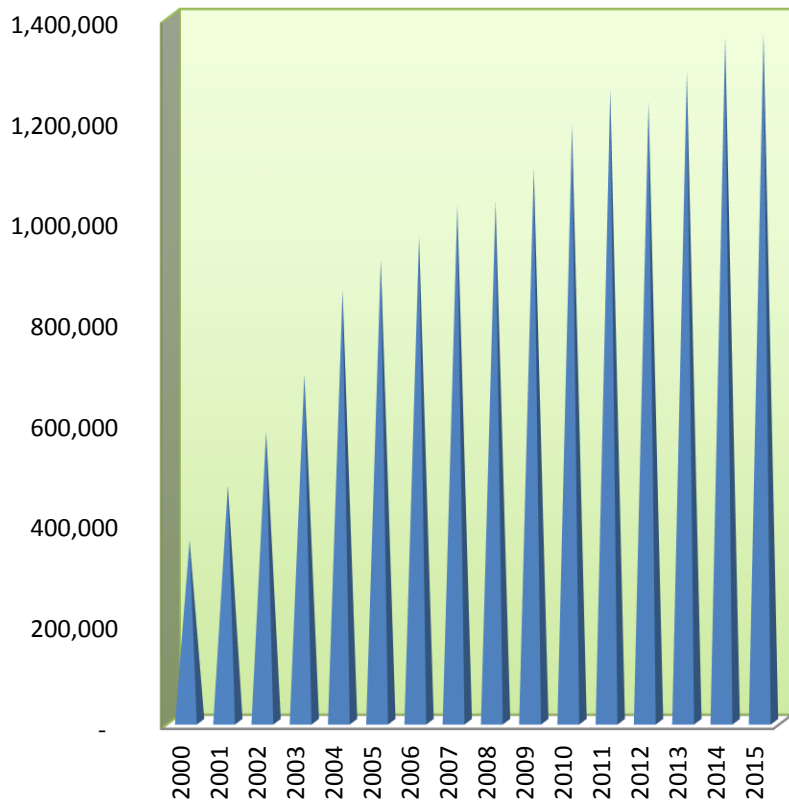
En 2014:

- **1,3 millions de colonies** : +30 % entre 2008 -2014
- **6000 Tonnes de miel.**
- **Diversification des produits apicoles** (Pollen ,gelée royale , propolis ,cire)

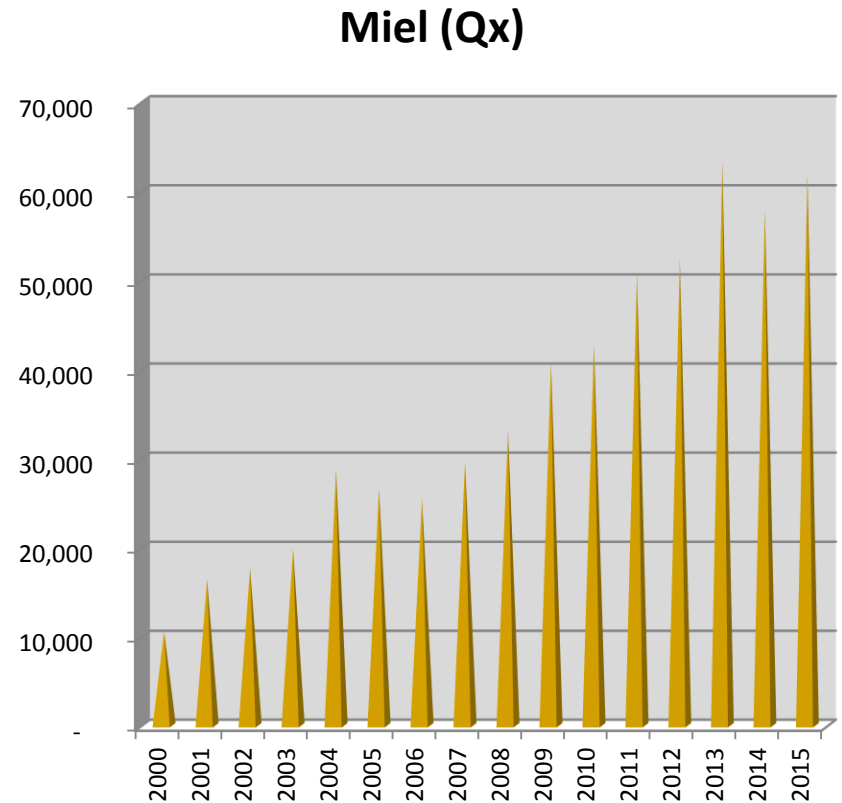
Dans le cadre du PRCHAT: + 40.800 formations en apiculture assurées par différentes institutions (ITELV, ITMAs et CFVA)
Filière apicole : Classée 1ERE

L'apiculture est désormais présente dans tous les espaces (agricoles, montagnes, forêts, zones steppiques et sahariennes) et est garante de cette biodiversité grâce à la pollinisation.

Evolution des effectifs et productions apicoles au niveau national



■ Effectif (Colonies)



Atouts de la filière apicole

1/ Un climat doux

2/ Un Potentiel mellifère important:

- Forêt: 4.23 million d'hectare (dont maquis et broussaille:1,66 millions ha)
- Prairies naturelles: 25.777 ha
- Plantations fruitières: 898.930 ha dont :
 - Agrume: 66.017 ha
 - Espèces à noyaux et/ou pépins :240.356 ha
- Cultures maraîchères: 499.103 ha.
- Gamme de miels très importante et variée
- Deux (2)Espèces d'abeilles à bon potentiel génétique (apis mellifica intermissa et sahariensis)
- Nombre d'apiculteurs : près de 40.000 apiculteurs entre amateurs et professionnels
- Nombre importants d'associations (et de coopératives :

Potentialités mellifères/ zone

Zone du littoral
68%

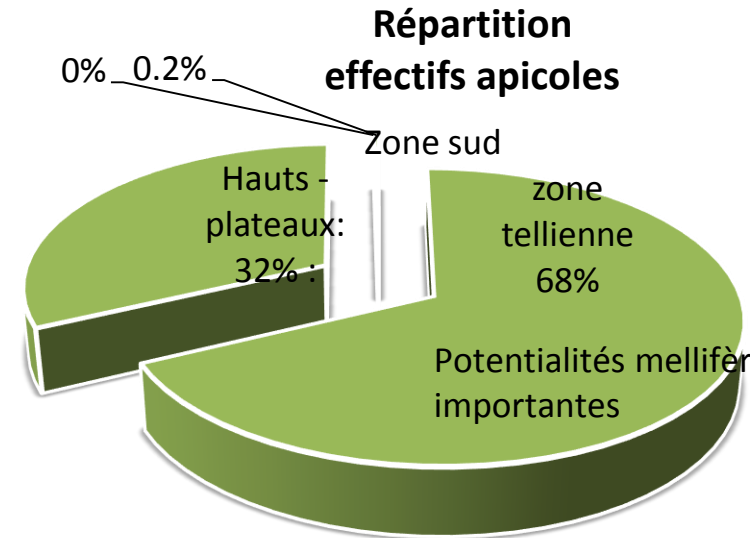
- Potentialités mellifères importantes: Forêt , vergers , prairies naturelles et maquis;
- Principaux Miels : Agrumes, Eucalyptus , toutes fleurs, miellat(forêt)....

Zone hauts plateaux
32%

- Potentialités mellifères moyennes
- Principaux Miels: Sainfoin, romarin, jujubier, aubépine,...

Zone Sud:
0,2 %

- faible potentialités mellifères :
- miel de jujubier , Euphorbe; Moutarde des champs



Contraintes



- ❑ Absence de carte mellifère pour l'optimisation des ressources mellifères et le renforcement du potentiel productif (rendement miel : 5Kg /ruche) ;
- ❑ Faiblesse des plantations mellifères (les forets);
- ❑ La transhumance qui , bien que de +en + pratiquée , reste limitée (manque de moyens et de professionnalisme) et mal organisée (surcharge sur les mêmes emplacements)
- ❑ Un marché de miel peu structuré (problème organisationnel) et confronté à la concurrence déloyale des miels d'importation (Représente 12% par rapport à la production nationale);
- ❑ Manque de sensibilisation et de coordination entres agriculteurs et apiculteurs quant à l'importance du role de l'abeille comme agent pollinisateur .
- ❑ Les risques de maldies et de traitements phytosanitaires sur les abeilles et les produits apicoles ;
- Marché du miel peu structuré (problème organisationnel) nécessitant sa régulation ;
- Manque de laboratoires d'analyse de miels accrédités.

Stratégie FILAHA

Objectifs 2015-2019

- Amélioration de la production apicole à 10.000 tonnes de miel
- La valorisation des produits apicoles par la caractérisation des miels algériens notamment la labellisation . A ce titre, il y'a lieu de noter:
 - ✓ *Les différents travaux en cours, menés par le MADRP /profession pour arrêter les procédures permettant la caractérisation de nos produits agricoles dont le miel (signes de qualité) dans le cadre du projet de jumelage avec l'UE.*

et

- ✓ *Le projet de création du consortium « miel » par la profession ,encadrée dans sa démarche par les institutions publiques (ALGERAC, ALGEX, et ITELV) en vu de promouvoir nos produits apicoles à l'exportation .*
- La disponibilité des produits apicoles sur le marché national à des prix accessibles;
- La promotion à l'exportation ;
- Le Renforcement de la dynamique des mouvements associatifs et groupements professionnels.
- Mise en place d'une réglementation régissant l'activité apicole et renforçant la protection de l'abeilles des maladies et des produits phytosanitaires.

Merci de votre attention



Le temps presse !

**"Si l'abeille disparaît,
l'humanité en a pour 4 ans."**

Albert Einstein

